



---

## Tarif de reproduction de documents d'archives

conformément à l'article 5, paragraphe 5 du règlement d'utilisation des Archives parlementaires

---

Les Archives parlementaires facturent la reproduction de documents d'archives selon le tarif suivant :

1) Reproductions noir & blanc sur papier

la page A4	0,10 €
la page A3	0,15 €

2) Reproduction d'enregistrements audio et vidéo

Durée d'enregistrement	jusqu'à 15 min	15,00 €
	jusqu'à 30 min	30,00 €
	toute tranche de 15 min supplémentaire commencée	15,00 €
Support		
CD-R/DVD-R	l'unité	0,50 €
Disque optique (XDCAM) 50 Go, 2 couches	l'unité	45,00 €
Betacam numérique		
Durée jusqu'à 34 min	l'unité	15,00 €
Durée jusqu'à 64 min	l'unité	30,00 €
Durée jusqu'à 94 min	l'unité	45,00 €
Durée jusqu'à 124 min	l'unité	60,00 €
Livraison par FTP	le gigaoctet	0,50 €

Une facture du montant dû sera établie.

Si aucun paiement n'a été reçu à l'expiration du délai de virement, le montant de la facture sera majoré de frais de mise en demeure s'élevant à 2,50 € par rappel écrit.